

**DÉPARTEMENT DES**

**LANDES**

**SBVL**

**Nombre de conseillers**

Elus : 50

En exercice : 50

Présents : 26

Pouvoirs : 6

Votants : 31

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL SYNDICAL**

**Séance ordinaire du 15/09/2026 à 9h00**

Sous la présidence de Monsieur CAYRAFOURCQ Frédéric, Président.

*L'an deux mille vingt-six, le quinze du mois de septembre, le Comité Syndical du Syndicat du bassin versant des Luys (SBVL), légalement convoqué, s'est réuni au 412 avenue du Maréchal Leclerc à HAGETMAU, sous la présidence de Monsieur CAYRAFOURCQ Frédéric.*

**Délégués titulaires présents :**

M. BERNADET Pascal ; M. CARRERE Christian ; M. CASTEL Philippe ; M. CAYRAFOURCQ Frédéric ; M. CAZALA Serge ; M. COLIN Hubert ; M. CRABOS Robert ; M. DAVANTES Jean-Charles ; MME. DUCASSE Catherine ; M. DUTREUILH Damien ; MME. FOURCADE Sandrine ; M. GABOULEAUD Jean-Jacques ; M. GOUAILLARDOU Frédéric ; MME. GERMANEAU Sandrine ; M. LABORDE Philippe ; M. LABORDE-RAYNA Philippe ; M. LALANNE Philippe ; M. LOCARDEL Gérard ; MME. MINELLE Céline ; M. MOLLES Christian ; M. MUGAIN Nicolas ; M. NOGUÈS David ; M. PEDEGERT Daniel ; M. VIDAILHET Jean-Paul

**Délégués suppléants présents :**

M. BACHERE Robert ; M. LAUDRIN Erwan

**Délégués titulaires excusés :**

M. ARRAGON Xavier ; M. BIENAIMÉ Florian ; M. CASSIAU Pascal ; M. CASTAINGTS Marc ; M. COUBLUCQ Laurent ; MME. DELSOL Sandrine ; M. DUBOY Jean-Claude ; M. DULAYET Maurice ; MME. ERIDIA Martine ; M. ESCOUTELOUP Jean-Pierre ; M. HAURAT Jean-Yves ; M. HUSTET Hervé ; MME. LANUQUE Véronique ; M. LARRODE Roger ; MME. LEENKNEGT Virginie ; M. MARQUIS MAJESTE LARROUY Tom ; M. MAYSONNAVE Jean-Michel ; M. PEDURTHE-LAUGA Jean-Pierre ; MME. PEGUILHE Isabelle ; MME. PEYSALLE Florence ; M. SAINT-GERMAIN Mathieu ; M. SOUSTRA Thierry

**Délégués suppléants excusés :**

M. ALBERDI Daniel ; M. ARRIAU Philippe ; M. BARDERY Jean-Claude ; MME. CAZENAVE Isabelle ; MME. HOLVOET Rachel ; M. LANDRIEUX Alexis ; M. LASCOUMETTES Jean-Robert ; M. LUPIET Serge ; M. SOUARN Boris

**Délégués titulaires absents :**

M. GARBAY Vincent ; M. LANNEGRAND Stéphane ; M. MEUNIER Jean-Lou ; M. PAINGAUD Christophe

**Délégués suppléants absents :**

M. CARRERE Baptiste ; M. DUSSARRAT Nicolas ; M. LAFERRERE Yannick ; MARQUIS Christophe



**Pouvoirs :**

M. CASSIAU Pascal donne pouvoir à M. CAYRAFOURCQ Frédéric  
M. DUBOY Jean-Claude donne pouvoir à MME. GERMANEAU Sandrine  
MME. ERIDIA Martine donne pouvoir à M. CASTEL Philippe  
MME. LANUQUE Véronique donne pouvoir à M. MOLLES Christian  
M. MAYSONNAVE Jean-Michel donne pouvoir à M. COLIN Hubert  
M. SOUSTRA Thierry donne pouvoir à M. MUGAIN Nicolas

**Secrétaire de séance :** M. CRABOS Robert

Date de convocation : 09/09/2026

**DEL2026-27 : Adoption du règlement budgétaire et financier**

Le référentiel budgétaire et comptable M57 est appliqué depuis le 01/01/2024.

La rédaction d'un règlement budgétaire et financier a pour premier objectif de rappeler au sein d'un document unique les règles budgétaires, comptables et financières qui s'imposent au quotidien dans la préparation des actes administratifs.

**Ce document a pour objet :**

- De décrire les procédures du syndicat, de les faire connaître avec exactitude et se donne pour objectif de les suivre le plus précisément possible ;
- D'identifier le rôle stratégique de chacun des acteurs en présence
- De rappeler les modalités de préparation et d'adoption du budget par l'organe délibérant
- De définir les règles de gestion par l'exécutif en matière d'autorisation de programme (AP), d'autorisation d'engagement (AE), et de crédit de paiement (CP)

**Le Règlement Budgétaire et Financier comporte six parties :**

- *Première partie : Le cadre juridique du budget syndical*
- *Seconde partie : La gestion de la pluriannualité budgétaire*
- *Troisième partie : L'actif*
- *Quatrième partie : Les provisions*
- *Cinquième partie : La gestion de la dette*
- *Sixième partie : Les contrôles exercés par la Cour des comptes (CRC)*

Les mises à jour du Règlement Budgétaire et Financier feront l'objet d'une délibération.

Cela étant exposé,

**Le Comité syndical, à l'unanimité**

Envoyé en préfecture le 24/09/2026

Reçu en préfecture le 24/09/2026

Publié le 24/09/26

ID : 040-200088722-20260915-DEL2026\_27-DE



- **ADOpte** le Règlement Budgétaire et Financier joint en annexe de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire de séance

Le Président

Frédéric CAYRAFOURCQ

*La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :*

- recours administratif gracieux auprès de mes services,
- recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau

